Déclaration de tir de nuit du sanglier avec source lumineuse

(Autorisé par le Schéma Départemental de Gestion Cynégétique 2021-2027 pour le département de la Moselle, conformément à l'Arrêté Préfectoral n° en date du/... /2021)

Document à compléter et à adresser obligatoirement avant toute action de tir de nuit avec source lumineuse à :

Fédération Départementale des Chasseurs de la Moselle 1 rue de la Passotte CS75821 - 57078 METZ-Cedex 3 ou par mail : info@fdc57.org ou site internet : www.fdc57.org	M le Maire de la commune de ILLADGE Adresse: Muse du Châtecu d'eau Code Postale: \$7976 Ville: ILLAJGE	ONF (si lot domanial): - Agence de Moselle-Est: 1 rue Thomas Edison 57000 METZ Ou - Agence de Moselle-Ouest: 24, route de Phalsbourg BP 30155 57403 SARREBOURG Cedex
Je soussigné (nom-prénom). SCHLERMER JOSEPH Titulaire du droit de chasse sur la commune de		
Demeurant (5 puc)	al Préserve domanial (cocher min vijolo 57940	VOLSTROFF
conformément à la réglementation e	sangliers, je déclare pratiquer le tir en vigueur, sur les secteurs suivants :	
*		
Je vous prie de bien vouldir noter qu	ue je réaliseral ces actions du : 5.7.5.	
		a. Le 6.15.1. 2024.